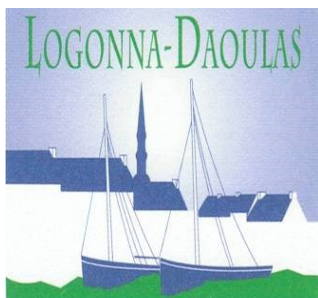


Pour contribuer au respect de l'environnement, privilégiez la lecture du Logonna-Infos en ligne ou abonnez-vous à la newsletter : www.logonna-daoulas.bzh



LOGONNA-Infos

Avril 2015

N° 311

MAIRIE - 21, rue Ar Mor - 29460 LOGONNA-DAOULAS - 02.98.20.60.98 - mairie.logonnadaoulas@wanadoo.fr / www.logonna-daoulas.bzh
HORAIRES ACCUEIL MAIRIE : Lundi : Fermeture - Du mardi au vendredi : 8h00-12h00 / 13h30-17h30 - Samedi : 8h00 - 12h00

BRAVO A NOS JEUNES SPORTIFS LOGONNAIS



Enora TREBAUL médaillée d'or au championnat de France Espoir en 3km marche et Lucas LE BAUT, médaillé d'argent championnat de France universitaire de tir à l'arc. (Voir article page 6)

► Rendez-vous

- 2 avril : Vote du budget
- 2 avril : Marché
- 4 avril : Foire aux Livres de 9h à 17h, Kejadenn
- 10 avril : réunion publique « budget » à 20h30, Kejadenn
- Du 18 au 26 avril : exposition des peintres de « Couleurs sur le quai », à Daoulas
- Jusqu'au 19 avril : exposition sur la 1ère guerre mondiale, en mairie.
- Du 20 au 23 avril : « cultures urbaines »

► Concours photo

La gagnante du mois est Geneviève Dréau qui nous propose un très beau cliché pris le 20 mars dernier.



« Même sans ciel dégagé, quelques apparitions de l'éclipse ont été visibles »

► L'édito

Le mois dernier, j'évoquais les évolutions budgétaires et l'équation difficile à laquelle nous étions confrontés.

Lors de la préparation du budget primitif 2015, nous avons, tant en fonctionnement qu'en investissement, balayé chaque poste, pesé chaque euro dépensé au regard des recettes. Nous avons cherché tous les moyens d'économies en respectant les obligations auxquelles nous sommes soumis.

Comme nous le présentons, la situation budgétaire de Logonna est particulièrement tendue, même avec une augmentation annoncée de la fiscalité directe locale rendue nécessaire en raison des investissements immobiliers récents. Notre première préoccupation était de ne pas accroître le poids de la dette. Nous ne pouvons y échapper.

Nous sommes, en effet, confrontés à un étranglement budgétaire lié principalement à une gestion antérieure aléatoire et non anticipatrice dont nous recueillons les réalités à retardement.

Comme elle s'était engagée à le faire, l'équipe municipale majoritaire a donc décidé de vous informer à travers un article de ce bulletin décrivant la triste réalité budgétaire de Logonna.

Fin 2014, nous avons fait réaliser par le Centre de Gestion du Finistère, établissement public partenaire des collectivités du Finistère, une étude organisationnelle des services de la commune qui a débouché sur un certain nombre de préconisations que nous avons décidé de prendre en compte. Notre objectif : dans un contexte particulièrement difficile, améliorer l'organisation des services communaux pour des prestations optimisées dans l'intérêt de tous les habitants. Après la présentation des conclusions de cette étude aux agents début mars, le prestataire a restitué, le 1^{er} avril dernier, son analyse à l'ensemble des élus.

Côté nouveautés, c'est avec beaucoup d'enthousiasme que nous préparons le marché hebdomadaire dont la 1^{ère} édition se tiendra le jeudi 2 avril sur le parvis de Kejadenn. Venez nombreux ! Une exposition sur le thème de la 1^{ère} guerre mondiale se tiendra également en mairie dès le début du mois. Côté pratique, le relais poste est désormais accessible au Ty U.

Face à la mauvaise situation financière de notre commune, nous avons choisi de regarder vers l'avenir. Notre équipe s'investit aujourd'hui en redoublant d'efforts et d'imagination pour maintenir une volonté dynamique pour Logonna Daoulas.

Nous comptons sur vous pour nous y aider

Cordialement à tous.

Hervé BRIANT, Maire

► Communiqués de Mairie

► Point sur les recrutements pour le service technique

L'effectif théorique des services techniques s'élève à 4,5 agents de catégorie C de la Fonction Publique Territoriale.

Après 2 essais non concluants pour le poste d'adjoint technique remplaçant, un nouveau contractuel a pris ses fonctions le lundi 30 mars. Les entretiens pour le recrutement d'un agent technique en emploi aidé sont prévus le 9 avril prochain. Nous vous présenterons ces 2 agents dans le cadre du prochain Logonna Infos.

Par ailleurs, l'étude organisationnelle réalisée par le Centre de Gestion du Finistère a préconisé, d'une part, le repositionnement du demi-poste vers le service péri scolaires pour faire face aux besoins liés aux TAP, et d'autre part, le renforcement et le développement de l'organisation par le recrutement d'un agent de maîtrise. A terme, l'effectif sera donc de 4 agents techniques de catégorie C et d'un emploi aidé.

► Travaux de curage et d'arasements d'accotements

L'entreprise DIVERRES intervient depuis le 17 mars sur la commune, dans le cadre du programme 2015 de travaux de curage et d'arasement. Les interventions se dérouleront dans le secteur entre Sainte Marguerite et le bourg ainsi que sur la voie menant au Bendy. La dernière phase de nettoyage du terre-plein du Créquin, à l'entrée des services techniques, est également prévue. Automobilistes, soyez prudents.

► L'état sanitaire du chêne centenaire de Kernisi préoccupant

L'attention de la municipalité a été attirée sur l'état sanitaire du chêne présent au centre du hameau de Kernisi. Cet arbre semble décliner progressivement et s'appuie maintenant sur les fils téléphoniques. Compte tenu de l'intérêt historique de ce sujet, la commune a missionné un expert pour réaliser un diagnostic sanitaire. L'objectif est bien de le conserver, s'il ne représente pas de risques pour les usagers. Dans le cas contraire, nous serons contraints de le supprimer pour la sécurité de tous.

► Urbanisme

DECLARATIONS PREALABLES

LE BORGNE André	6 Pors Beac'h	Modification ouvertures	02/03
VERHAEGUE Antoine	28, rte du Centre Nautique	Portail	05/03
PEREIRA SALVADOR Suzy	1 rés. de la Garenne	Clôture terrain	13/03

► Etat-civil

NAISSANCES

- Elma BONNEFONT-CARDELAS, 8 route de Pennarun, née le 25 février 2015 à Brest.
- Léandre LE LAY, 8 résidence ar Stivell, né le 1er mars 2015 à Brest.
- Maëvé HIRRIEN LE GOFF, 7 résidence ar Voz, née le 4 mars 2015 à Landerneau

DÉCÈS

- Christiane BERTHOU, veuve LE MEUR, 20 Gorrequer, décédée le 25 février 2015 à Brest.
- Jean LARZONNEUR, Goasven, décédé le 1er mars 2015 à Landerneau

SCHEMA DIRECTEUR DES EAUX PLUVIALES

Le schéma directeur des eaux pluviales sera réalisé dans le courant de cette année. Il sera annexé au PLU (Plan Local d'Urbanisme).

Vous serez donc amenés à croiser sur le terrain, Sophie Dernaucourt et Cyril Divet (photos ci-dessous).

Nous vous demandons de leur réserver le meilleur accueil.



► Informations diverses

Réunion « Budget 2015 et perspectives » : Une réunion d'information concernant le budget 2015 et les perspectives des années suivantes se tiendra **vendredi 10 avril à 20h30 à la salle Kejadenn.** (Voir article en fin de bulletin)

STATIONNEMENT DE LA REMORQUE DECHETS VERTS SUR LA COMMUNE

Place du Marché : 4/04 ; Terrain de foot : 11/04 ;
Gorrequer : 18/04 ; Rumenguy : 25/04 ;
Le Mengleuz : du 30/03 au 3/04
Kerjean-Kerliver : du 7/04 au 10/04

Rappel aux promeneurs

Comme le prévoit le Code Civil et le Code Pénal, nous rappelons qu'il est formellement interdit de pénétrer dans une propriété privée sans y être autorisé.

RECYCLAGE ET SOLIDARITE

Un conteneur a été installé sur la place du Marché par l'association ABI29 qui collecte les textiles sur la Communauté de Communes. Les vêtements devront être déposés dans des sacs fermés. Vos dons permettront à des personnes de se réinsérer dans le monde du travail. Le textile trié ira dans des boutiques destinées aux personnes dans le besoin. Le textile non utilisable (tâché ou déchiré) sera recyclé pour faire du méris (isolant pour la construction).



POINT POSTE

A compter du 1er avril 2015, l'activité postale est reprise par le commerce TY U, situé au centre-bourg de Logonna-Daoulas. Le Relais Poste est accessible aux horaires d'ouverture du magasin : du lundi au samedi de 9H à 12H30 et de 16H à 19H.

► Le mot de l'opposition

Après une année de mandat, il nous semble important de vous faire part de notre ressenti d'élus minoritaires.

Un an de mandat, un an pendant lequel nous avons le plus souvent voté « pour » parce que cela nous semblait juste. Mais aussi un an que nous sommes privés d'informations, un an que nos cases courriers restent désespérément vides, un an que nous sommes informés par la presse de certaines orientations. Pourtant monsieur Le Maire dans son édito du mois d'avril 2014 disait : « *qu'il me soit permis de saluer aussi les élus de la liste Ensemble et solidaires avec lesquels nous serons amenés à débattre durant ce mandat.* » Mais pour débattre il faut pouvoir préparer le débat.

L'un des points à l'ordre du jour du dernier conseil municipal est, à ce propos très révélateur : nous avons eu à nous prononcer sur la création d'un nouvel échelon hiérarchique au sein du service technique, dans le cadre d'un projet de mutualisation des services avec d'autres communes, et sur la création d'un nouveau poste au service technique. Sachant qu'un audit a été réalisé par les services du Centre de Gestion moyennant 8000 euros, nous avons demandé à avoir connaissance des résultats de cet audit, élément important pour alimenter le débat ; la réponse a été négative. Nous en concluons que nous n'avons pas à en connaître, pas plus la commission « personnel » qui s'était pourtant réunie la semaine précédant le conseil municipal !

Que penser de la mise en place des TAP, aucune information en conseil municipal ni aux membres de la commission « école ». Celle-ci n'a d'ailleurs jamais été réunie depuis le début du mandat !! Interdiction pour l'élu de la minorité de la commission « école », d'assister aux conseils d'école ou d'intégrer le comité de pilotage des TAP.

Afin d'échanger avec les Logonnais, nous vous informons que nous tiendrons une permanence mensuelle le 1er samedi de chaque mois à la maison des anciens à 11 h. à partir du samedi 4 avril. Nous remercions Monsieur le Maire d'avoir répondu favorablement à notre demande de disposer d'une salle.

LES ELUS MINORITAIRES

► Communiqué de la CCPLD



Taxe de séjour et taxe additionnelle

Afin d'améliorer la qualité de votre accueil et de rendre votre séjour toujours plus agréable, nous disposons d'une ressource : la taxe de séjour. C'est en réalité une contribution perçue par votre hébergeur pour le compte de la Communauté de Communes. Elle est intégralement consacrée aux actions de promotion dont vous bénéficiez directement.

La taxe additionnelle (10% de la taxe de séjour) instituée par le Conseil Général est affectée aux dépenses destinées à promouvoir le développement touristique du département.

Par sa délibération du 13/10/2004 la Communauté de Communes du Pays de Landerneau-Daoulas a instauré la taxe de séjour à compter du 01/01/2005, au régime du réel. Cet impôt est prélevé par les logeurs, pour le compte de la CCPLD auprès des touristes passant une nuit au moins sur le territoire.

Par délibération du 25 octobre 2010, le Conseil Général du Finistère a décidé la mise en place de la taxe additionnelle à compter du 1^{er} janvier 2011. Cette taxe additionnelle est établie et recouvrée selon les mêmes modalités que la taxe à laquelle elle s'ajoute.

Période de perception : du 1^{er} avril au 31 octobre.

► Elections départementales

Résultat au second tour du canton de Pont-de-Buis-lès-Quimec'h

	Nombre	Pourcentage
Inscrits	20301	
Abstentions	9447	46,53
Votants	10854	53,47
Blancs et Nuls	842	7,76
Exprimés	10012	92,24

ELU : Binôme Parti Socialiste



Voix	%
5068	50,62

Mme Françoise Péron :
conseiller, retraité
M. Roger Mellouët :
maire, retraité

► Mémoire et patrimoine

Dans le cadre d'un travail sur le patrimoine, nous recherchons des cartes postales et documents anciens sur notre commune.

S'adresser à la mairie ou au 06 83 92 96 21

EXPOSITION

Une exposition sur la première guerre mondiale prêtée par l'association Dourdon de Landemeau, est visible jusqu'au **19 avril à la mairie**.

La guerre a eu un impact certes sur les Poilus, mais aussi sur la vie quotidienne des civils.

Une exposition enrichissante et pédagogique à la portée de chacun.



■ ANCIENS COMBATTANTS

Commémoration du 70ème anniversaire de l'Armistice du 8 mai 1945.

Vous êtes invités à participer aux cérémonies organisées le vendredi 8 mai 2015, (nous comptons sur la jeunesse et les parents comme pour le 11 novembre 2014).

Rendez-vous à 10h30 devant le Monument aux Morts de Daoulas pour un dépôt de gerbe et un instant de recueillement.

La commémoration de l'Armistice se déroulera ensuite à Logonna-Daoulas à 11h00 devant le Monument aux Morts avec au programme : Dépôt de gerbe, recueillement et Sonnerie aux Morts, lecture du message de l'UFAC (Union Française des Associations de Combattants), par André Ségalen, président de l'Association des Anciens Combattants, puis par Monsieur Le Maire ou son représentant, du message du Secrétaire d'Etat aux Anciens Combattants. Nous écouterons le chant des partisans avant de clore la cérémonie en chantant « la Marseillaise ».

A l'issue de la commémoration, nous nous retrouverons pour le verre de l'amitié offert par la municipalité dans la salle Kejadenn.

Un repas est proposé ensuite à "La Grignotière" pour tous les membres des associations patriotiques qui le souhaitent, au tarif de 34€ (Participation de la caisse pour les Anciens Combattants).

Inscriptions auprès de François Yvinec au 02 98 20 60 73 ou André Ségalen au 02 98 20 71 21, avant le 28 avril dernier délai.

« Faible assistance à Logonna pour commémorer le cessez le feu du 19 mars 1962 »

Est-ce le froid ou le manque de temps, c'est vrai que ce n'était pas férié... ou peut-être aussi parce qu'aucune victime Logonnaise ne fut à déplorer. Une vingtaine de personnes seulement y compris la poignée de gens de Daoulas ayant fait le déplacement à Logonna, ont rendu hommage aux victimes de la guerre d'Algérie.

Rose Guillou, élue représentant Monsieur Le Maire, et Omer Gillet vice-président de l'Association des Anciens Combattants, ont déposé une gerbe, avant d'honorer par une minute de silence cette "Journée Nationale du Souvenir et du Recueillement à la mémoire des victimes civiles et militaires de la Guerre d'Algérie et des Combats en Tunisie et au Maroc".

La commémoration à Daoulas a rassemblé une trentaine de personnes, venues entendre André Ségalen, président de l'Association des Anciens Combattants, éclairer les mémoires sur ce « maintien de l'ordre » déclaré « Guerre » en 1999 par Jacques Chirac.

Après la citation de l'ordre du jour n°11 du Général AILLERET le 19 mars 1962, Mr. Orhel, 1er adjoint de Daoulas représentant le Maire, et Pierre Mazé ancien président des Anciens Combattants ont déposé une gerbe avant de se recueillir et d'entendre la Sonnerie aux Morts.

Après le message du Secrétaire d'Etat aux Anciens Combattants, la cérémonie s'est achevée par "La Marseillaise" chantée par l'assemblée, avant de se retrouver autour du Pot de l'amitié offert par l'association au Moulin du Pont.

Un marché à Logonna !

A partir du 2 avril, un marché se déroulera tous les jeudis à partir de 16h00 sur le parvis de la salle Kejadenn.

Une bonne dizaine d'exposants vous proposeront leurs produits : vendeurs de légumes, fruits, vin, cidre et jus de pomme, café torréfié, viande et charcuterie, miel, crêpes, mais aussi artisanat et vêtements, et fleurs !

En période estivale, nous recherchons des personnes aux talents musicaux ou compétences dans le spectacle vivant afin d'animer le marché. Que vous soyez jeunes ados, groupes amateurs ou musicien passionné, saisissez cette opportunité pour vous faire connaître.

Sylvie Peteau : 06 83 92 96 21



ATTENTION ! Les jours de marché, la circulation en centre-bourg peut être modifiée



BRAVO A NOS JEUNES SPORTIFS

Enora Trébaul, jeune logonnaise de 21 ans, a décroché en février une médaille d'or au championnat de France Espoir, en 3Km marche. L'été dernier, Enora s'était déjà distinguée en finissant deuxième au championnat de France sur 20km.

Et cette jeune sportive ne compte pas s'arrêter là ! Elle brigue la sélection en équipe de France pour une compétition internationale en République Tchèque.

D'excellents résultats obtenus après 6 ans de pratique d'athlétisme au Club de Landerneau à raison de 5 à 7 entraînements par semaine.

Enora a la tête sur les épaules. La pratique de la marche exige des qualités de rigueur et de concentration, tout comme son futur métier d'infirmière.

Lucas Le Baut, jeune logonnais de 22 ans, revient des championnats de France universitaires médaillé d'argent de tir à l'arc ! Ce vice-champion a à son actif entre 15 et 20 titres nationaux. En 2013, il a fini champion d'Europe par équipe.

Cela fait 12 ans que Lucas pratique le tir à l'arc. Jusqu'à l'année dernière au club de Logonna-Daoulas, et depuis cette année à Rennes. La pratique de ce sport demande du calme, de la précision et de la patience, d'après ce jeune sportif. Nous ne doutons pas qu'il sache faire montre de ces qualités.

Lucas nourrit de nombreux projets. Se qualifier pour les championnats du Monde en Corée avant la fin de l'année, est un de ses défis sportif !

Le sport est une partie intégrante de la vie de Lucas. Il a choisi de mener ses études à l'UFR Sport de l'Université de Bretagne Occidentale, en master « Sport, Sciences Sociales administration territoire et intégration ».

Enora et Lucas, tous nos vœux vous accompagnent pour relever vos futurs défis sportifs !

► ENFANCE ET JEUNESSE

► Centre nautique de Moulin-Mer

« Fin de trêve hivernale au Centre Nautique de Moulin-Mer

L'activité voile club a redémarré le 7 mars, et les adhérents très motivés ont remis les pieds sur leurs catas et planches à voile dans d'excellentes conditions.

Il reste encore quelques places disponibles. Renseignements et inscriptions au 02.98.20.75.00.

Toute l'équipe du Centre est heureuse également d'accueillir le premier séjour classe de mer de la saison : 32 élèves de l'école de Pécqueuse (Essonne) du CP au CM2, et leurs 4 accompagnateurs ; pour un séjour de 8 jours.

Les petits apprentis marins viennent y découvrir la pratique de la voile, la découverte de la faune et la flore marine, ainsi que les mystères des korrigans... »



Stage de voile pendant les vacances de Pâques, du 20 avril au 24 avril.

Stage multi activités , à partir de 6 ans, sur 5 demi-journées de 14h à 17h. Support adapté en fonction de l'âge : optimist, funboat, kayak, paddle catamaran planche à voile.

Tarif : inscription 128€ + adhésion Don Bosco 8€ + licence EFV 10,50€

Renseignements et inscriptions
02 98 20 75 00.

► CPIE Vallée de l'Elorn

Séjours Nature et Poneys pendant les vacances d'avril pour les 6-12 ans

Du lundi 13 au vendredi 17 Avril en externat uniquement

Du dimanche 19 au vendredi 24 Avril en internat et externat

Formule : semaine de 260€ à 355€ + adhésion familiale à l'association de 18€

Renseignements sur www.cpie-elorn.net ou cpie@wanadoo.fr ou 02 98 07 03 74

Formation des animateurs et des directeurs en accueil collectif de mineurs

BAFA, formation approfondissement « Vivre la nature avec les enfants » du 13 au 18 Avril au CPIE : 435€

**Pour en savoir plus, www.bafa-bafd.gouv.fr
<http://bafa-bafd.ubapar.org> ou 09.62.06.50.52**

► Ecole des Musiques du Pays de Daoulas

"L'orchestre Effet Mer" est l'orchestre d'harmonie de l'Ecole des Musiques du Pays de Daoulas, dirigé par la chef Sophie Ramir.

Il se compose de musiciens élèves à l'Ecole des Musiques et accueille également des musiciens amateurs extérieurs à l'école (trompette, tuba, saxophone, clarinette, flûte, percussions...). Les répétitions ont lieu le mercredi de 19h40 à 21h30

L'orchestre se produira lors des concerts de fin d'année vendredi 5 juin au Trimaran à Loperhet et samedi 13 juin à l'Abbatiale de Daoulas.

Si vous êtes musiciens n'hésitez pas à rejoindre l'aventure !

Ecole des Musiques du Pays de Daoulas
119, rue René Goubin à Loperhet
02 98 07 13 54 / ecole-musique@loperhet.fr

Vous êtes musicien ?
...venez rejoindre notre
orchestre d'harmonie pour la
session de février à juin !

L'École des musiques
du Pays de Daoulas recherche des musiciens
pour son Orchestre d'harmonie

Au programme :
La Sarabande de Haendel
L'Air de Bach
La Pavane de Fauré
Morning Mood de Grieg
L'Adagio d'Albinoni

Répétitions
le **Mercredi à 19h40**
à l'école de musique
de Loperhet.

Concerts
le **vendredi 5 juin à 20h** au Trimaran
& le **samedi 13 juin** à l'Abbatiale de Daoulas

Pour plus de renseignements et pour vous inscrire,
n'hésitez pas à contacter Sophie RAMIR par mail : soramir@free.fr
Une participation de 30 euros est demandée aux personnes étrangères à l'école de musique.

CULTURES URBAINES

1 SEMAINE DE DECOUVERTE AUTOUR DES CULTURES URBAINES

LES STAGES ET INITIATIONS

Du lundi 20 au mercredi 22 Avril
STAGE DE DANSE HIP-HOP
 A Daoulas Espace Kerneis
 De 15 h 30 à 17 h
 Initiation à La Danse hip-hop.
 Avec Florian Loisy.

Du lundi 20 au mercredi 22 Avril
STAGE DE PARKOUR-URBAIN
 A Loperhet Salle O.S
 De 14 h à 15 h 30
 Initiation au Parkour-Urbain et
 à l'art du déplacement.
 Avec la compagnie Moral Soul.

Du mardi 21 au jeudi 23 Avril
STAGE DE MAO*
 A Landerneau Maison Pour Tous
 De 10 h à 12 h
 Initiation à la *Musique Assistée par
 Ordinateur. Composer sa propre musique.
 Avec l'association Twenty 9 Touch.

Du mardi 21 au mercredi 22 Avril
STAGE GRAFF
 A La Roche-Maurice
 De 13 h 30 à 17 h 30
 Initiation au graffiti et décoration
 du local jeunes de la Roche-Maurice

**RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS
 DANS VOS ESPACES JEUNES
 (Semaine organisée par les espaces jeunes du Pays de Landerneau/Daoulas)**

CULTURES URBAINES

DU LUNDI 20 AU MERCREDI 22 AVRIL

Stages et initiations HIP-HOP, GRAFF, PARCOURS URBAINS et MAO !!! (à Daoulas, Landerneau, Loperhet et la Roche-Maurice)

JOURNEE DE CLOTURE JEUDI 23 à la salle du Trimaran à Loperhet

De 14h à 19h : Diverses animations, initiations aux échasses urbaines, goûter, démonstrations d'échasses avec la junior Association « Dub Steam »

De 19h à 20h : «Auberge espagnole» (prévoir son pique-nique)

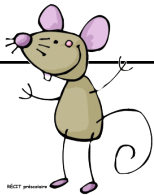
De 20h à 22h : Soirée concert et démos ! (sur invitations à retirer dans les espaces jeunes)

Renseignements Karine Guedes de Log'Ados : 06 77 17 93 07

(Projet en partenariat avec la MPT Landerneau, SIPP, Espace Jeune Loperhet et coordination du Pays de Daoulas)

► Menu de la cantine

	Du 30 mars au 3 avril	Du 6 au 10 avril	Du 27 au 1er mai
Lundi	Salade de betteraves bio Escalope de poulet Couscous de légumes Fromage Yaourt bio	Férialé	Terrine de campagne Omelette Ratatouille Fromage Fruit bio
Mardi	Salade de haricots verts et thon Langue de bœuf Pommes de terre vapeur Fromage bio Poire		Salade de tomates Jambon grillé Carottes bio / Pommes de terre Flan à la vanille
Mercredi (en ALSH)	Salade de pommes de terre tomates Sauté de porc (BBC*) Poêlée de brocolis champignons Fromage blanc	Salade carnaval Poisson Céréales gourmandes bio Yaourt aux fruits	Salade de pâtes, surimi Steack haché Courgettes et tomates sautées Fromage bio Ananas
Jeudi	Saucisson à l'ail Omelette Pâtes bio Fromage Fruit	Taboulé Blanquette de veau Haricots verts Fromage Fruit bio	Carottes bio râpées Poisson meunière Purée Glace bio
Vendredi	Salade printanière Parmentier de poisson Yaourt Pomme	Carottes bio râpées Lasagnes à la bolognaise Salade verte Glace bio	Férialé



La petite souris cachée à l'école a entendu....

DES POETES A LA GARDERIE PERISCOLAIRE...

Certains enfants fréquentent assidûment la garderie périscolaire et depuis le mois dernier les plus matinaux s'attendent mutuellement avec impatience car ils se sont lancés dans l'écriture de poésies... Ce poème a été inspiré par une onomatopée, s'en est suivi un travail de rimes en aille et ouille, tout simplement....

« Aïe, aïe, aïe »
Une souris avale de l'ail
Elle s'étouffe, aïe, aïe, aïe !
Caché derrière le vitrail,
Son cousin germain qui baille...
Mais qu'est-ce que c'est que cette embrouille ?
Elle aurait dû manger une citrouille,
Ou une bonne ratatouille...
Quelle andouille !!

Auteurs : Charlotte, Lou-Ann, Killian et Catherine

■ LA PAROISSE

HORAIRES DES MESSSES

Les samedis à Daoulas à 18h00

Les dimanches à Rumengol à 10H30

4/04 Veillée Pascale à 20h30 à Daoulas

5/05 Irvillac (Pâques)

19/04 Logonna-Daoulas

► Les associations de Logonna-Daoulas

CULTURELLES

■ LE P'TIT CINE

8 avril :

« Pourquoi j'ai pas mangé mon père »

29 avril :

« Shaun le mouton »



Environ un mercredi par mois, les bénévoles de l'association « P'tit Ciné » accompagnent les enfants au cinéma l'Image à Plougastel-Daoulas. Transport +cinéma + adhésion : 6€

Informations :
P. GUEDES : 02 98 20 68 22
pascal.denniel-guedes@orange.fr

■ ASAMBLES

Vendredi 3 avril — sortie en Pays bigouden

La maison du pâté Hénaff, visite commentée et dégustation
Midi : Plomeur, déjeuner au "Jardin de la tulipe"

Après-midi : pointe de la Torche, visite guidée de l'entreprise Kaandorp et son exposition florale, promenade dans les champs de fleurs... Arrêt à Locronan au retour (selon l'horaire)

Judi 9 avril — visite commentée de l'abri Sadi Carnot à Brest

Covoiturage au départ de la place de la poste de Daoulas
départ à 13h45 (participation au covoiturage 2€) ou rdv sur place à 14h30

Inscriptions sur asambles.logonna@gmail.com / 02 98 20 64 55 avant le mercredi 1er Avril, en précisant départ Daoulas ou rdv sur place.

Du samedi 18 au dimanche 26 avril de 15h à 18h
Exposition "Couleurs sur le quai"

Les peintres de l'atelier animé par Pierre Kernin présenteront leurs derniers travaux au moulin du Pont à Daoulas (musée de la Meunerie). Entrée libre

Jean-Pierre Verhaeghe, Président : 02 98 20 64 55
Marcie Chol, secrétaire : 06 37 48 25 69
asambles.logonna@gmail.com

■ LA BIBLIOTHEQUE

FOIRE AUX LIVRES

SAMEDI 4 AVRIL

DE 9H A 17H
Salle Kejadenn

Plus de 150 mètres de stands chargés de livres, magazines, neufs ou anciens, pour les adultes et les enfants, il y en a pour tous les goûts !

Vous pourrez vous installer à l'une des tables de la buvette tenue par l'APE, pour un petit goûter.

Nous vous attendons nombreux, tous les bénéfices du stand de la bibliothèque seront dédiés à l'achat de nouveaux documents.



Permanences

Lundi : 16h30/18h30 - Mercredi :
16h30/18h30

Vendredi : 16h30/18h - Samedi :
10h15/12h15

Inscription familiale : 12€/an ou 28€/an

02 98 20 66 29

bibliotheque.logonna@orange.fr

■ « CLUB CULTURE ET LOISIRS »

En avril, les mardis 7 et 28 seront consacrés aux activités libres : chacune apporte un ouvrage à terminer.

Le programme complet de toutes les activités (couture, patchwork, conversation anglaise, peinture sur bois et sur soie, tricot, crochet, etc...) disponible au club

Renseignements : Michèle : 02 98 20 63 79

SPORTIVES

■ SPORTS BIEN-ETRE

Marche:

Lundi 30 mars : Rosnoën, belvédère

Lundi 6 avril (lundi de Pâques) : Loc-Eguiner, la vallée perdue

Lundi 13 et 20 avril : vacances

Rendez-vous fixé à 13h45, place du marché où sera assuré le covoiturage, retour vers 17h

Yoga du rire

Samedi 11 avril, salle de motricité de l'école, entrée par le petit portail rue des Ecoles.

■ ASSOCIATION DES PLAISANCIERS DE MOULIN

MER : « Samedi 14 mars 2015, matinée studieuse pour les membres de l'Association des Plaisanciers de Moulin Mer (APMM) qui se sont réunis à la salle des anciens pour préparer la saison 2015.

Son nouveau président, Jean Christophe Masson rappelle que cette année le renouvellement de l'autorisation d'occupation temporaire (AOT) occupera en priorité le bureau. Ce sésame accordé par les affaires maritimes pour 15 ans est indispensable pour que les plaisanciers puissent bénéficier d'un mouillage à Moulin Mer. En attendant, la marée exceptionnelle du 21 mars au coefficient de 119, première « marée du siècle » depuis mars 1997, permettra aux adhérents de l'APMM de faire un grand ménage au niveau des mouillages avant sa traditionnelle journée coffres prévue le 18 avril 2015.

Cette année, le bureau de l'APMM a connu quelques changements. L'un des plus marquants reste le départ de Pierre Marrec, plus connu par tous les habitués de la cale sous le nom de Pierrot. En effet, la première fois que Pierrot a mis son canot au mouillage à Moulin Mer, c'était en 1968. Autant dire un bail ! Après avoir consacré de nombreuses années au bureau de l'association, ce fidèle parmi les fidèles a décidé de tirer sa révérence pour laisser la place aux jeunes. Par reconnaissance pour la durée de son engagement au niveau de l'association, il a reçu, non sans une certaine émotion, le titre honorifique de président d'honneur de l'APMM.

Le président de l'APMM remercie tous les bénévoles qui font que cette association fonctionne, qu'elle apporte du plaisir et l'envie aux plaisanciers de partager des moments conviviaux dans l'un des plus beaux sites de la rade sud. »

apmasso29@laposte.net / 07 81 94 34 87

AUTRES

■ Préparation de la Fête de la musique et Feu de Saint Jean

Vous êtes musicien, vous chantez, vous êtes seul ou vous avez formé un groupe ? Et surtout, vous voulez vous faire plaisir ! Une scène sera à votre disposition le vendredi 26 juin. Tous les styles seront les bienvenus. Pour tout renseignement :

M.PIQUERY : 02 98 20 71 70 / letertre.marina@neuf.fr

BRIC A BRAC DE L'APE : Ne jetez plus !!

L'APE récupère tout ce dont vous voulez vous débarrasser (livres, bibelots, jouets, outils, petits meubles...) pour son vide-grenier annuel organisé le dernier samedi de juillet. Enlèvement à domicile possible.

Contact : C. Simon : 02 98 37 85 48

COLLECTE DE JOURNAUX

au profit de la recherche contre la MUCOVISCIDOSE

les 1^{ers} samedi du mois de 11h à 12h à côté de la mairie.

Tous les mois, 600kg de journaux en moyenne sont collectés à Logonna. Ils sont transformés en isolant thermique à Morlaix, et 50€ environ sont versés à l'association « Avec les pompiers pour le souffle ». Merci à tous, continuons !

Chez nos voisins...

SECOURS CATHOLIQUE

Les permanences d'accueil ont lieu le mardi, de 10h30 à 11h30 au local situé à IRVILLAC, 7, route de Daoulas.

En cas d'urgence : 06 76 74 08 43 ou 06 76 83 48 71

Les rencontres-amitié (jeux de société, café-gâteaux) vous accueillent dans ce même local tous les 2^{èmes} mardis de chaque mois. **Prochaine rencontre : mardi 14 avril.**

Possibilité de covoiturage : 02 98 20 03 10

SECOURS POPULAIRE

Samedi 11 avril de 9h à 17h BRADERIE OUVERTE A TOUS : des vêtements en très bon état pour toute la famille, à tout petit, petit prix ! Layette, enfants, femmes, maternité, grandes tailles, hommes, livres...

Secours Populaire, 3 rue de la Gare à Daoulas

Des vacances pour tous

Comme chaque année, le Secours Populaire prépare le séjour d'enfants en famille de vacances. Si vous êtes prêts à partager votre maison ou votre lieu de vacances avec un enfant de 6 à 10 ans pendant 15 à 18 jours, le Secours Populaire est là pour vous aider à organiser cet accueil bénévole.

Pour plus de renseignements, vous pouvez contacter :

Andrée : 02 98 44 48 90, du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h.

Emploi

► Dans le cadre de l'ouverture de gîtes de vacances sur la commune, cherche une personne disponible à compter de juillet pour assurer l'accueil de vacanciers, le ménage et l'entretien.

Contact et renseignement au 06 20 01 88 57

► Recherche cueilleur de fraises et vendeur(se) sur les marchés. Cueillette de début mai à septembre à mi-temps le matin à l'Hôpital-Camfrout. Vente de début mai à fin août, 3 fois par semaine. Permis voiture obligatoire.

Contact : 06 08 00 11 62

► Loue logement 2 pièces et grande cuisine, placards, 1er étage, parking. Libre le 15 mai . 360€ : 06 71 36 16 35

Nouveaux services

"Multi-services : jardins, paysage et bricolage"

Jeune homme sérieux titulaire d'un Bac Pro Travaux Paysagers et d'un Certificat de Spécialisation en Constructions Paysagères, propose ses services pour réaliser tous travaux d'entretien et travaux divers dans votre jardin tout au long de l'année : tonte, taille (haies, arbres, arbustes), débroussaillage, plantations, bêchage, entretien de vos massifs... Très bricoleur je propose tous travaux dans votre maison ou votre jardin ou des services tels que le ramassage et l'évacuation de déchets et d'encombrants, l'aide au déménagement (remorque de 3,56 m3). Je fends et range aussi votre bois de chauffage. Secteur : Commune et alentours jusqu'à 30km. Règlement (CESU).

N'hésitez pas à me contacter pour plus de renseignements

06 68 59 21 73 / rodolphemeiffren.cesu@live.fr

► «**IDEES POSEUR**» travaux intérieurs et extérieurs : cuisine, salle de bain, carrelage, bardage, parquet, placo, terrasse, menuiserie...)

Bruno Boulzennec : 07 81 99 88 20— idees-poseur.fr

ideesposeur@gmail.com—

► «**Quand le fil s'en mêle**» Cours de couture créative

Pendant le mois d'avril : coussin déco

Mardi 8/04 : 20h à 22h

Samedi 18 et 25/04 : 14h à 16h

Contact : Elodie Le Moal : 06 02 27 75 17

quandlefilsenmele@live.fr

► Petites annonces

► Vends deux vélos adultes très bon état : 80€ l'un
06.30.84.41.95 / 06.62.90.13.75

► Famille résidente de Logonna et devant quitter la commune de septembre 2015 à juin 2016 pour raisons professionnelles, cherche un lieu de stockage (meubles, cartons, machines à bois). Etudierait toute proposition de location ou de vente. Possibilité de restaurer un local (je suis charpentier de marine). 06.31.33.61.58/06.82.29.49.93

► Vends terrains viabilisés sur Logonna-Daoulas, lots compris entre 500 et 731 m² : 02 98 24 34 28 ou 07 01 88 45 98

► Vends C5 HDI 110ch gris métallisé - pack ambiance— 171 000 kms - intérieur et extérieur propres- non fumeur radio - cd - prise usb—dmc 09/01/2004 - entretien suivi en garage. distribution faite à 144057 kms en août 2012— 3900EUR à débattre : 06 60 83 76 92

► Particulière cherche pâtures à louer, éventuellement à acheter, pour chevaux : 06.81.73.07.80

► Cherche étudiant ou enseignant pour donner des cours de maths à une élève de 1ère. : 06 62 67 63 00

► Vends cuisine aménagée blanche et bois clair (sans électroménager) avec table ronde assortie, disponible fin avril. 700€ : 02 98 20 93 11

► Vends maison 5 pièces 112m² vue sur la rade et terrain de 1338m². Sous-sol carrelé de 78,35m², rdc : séjour carrelé 32m² avec cheminée et insert, cuisine équipée, chambre, sdb, wc, buanderie, véranda sur jardin. Etage : 3 chambres avec parquet, grande salle de bain et débarras. 265 000€ : 02 98 20 64 26 / 06 32 29 76 63

► Correspondants locaux

Le Télégramme : Bruno Inizan
06 15 20 34 77 / brunotelegramme@yahoo.fr

Ouest-France : Jean-Pierre Tandin
06 85 10 84 93 / jptandin@wanadoo.fr



Ouverture prochaine de la nouvelle exposition temporaire au Musée de la Fraise et du Patrimoine

Le Musée de la Fraise et du Patrimoine de Plougastel-Daoulas s'intéresse aux notions de recyclage et de développement durable en exposant

à partir du 12 avril les œuvres de deux artistes du nord-Finistère : des œuvres issues de l'assemblage d'objets et de matériaux récupérés sur les plages de la région par Jean-Jacques Petton, sculpteur-pinseyeur mais aussi des œuvres imaginées à partir de textiles, de n'importe quelle nature ou provenance, par Svène, qui les coud, les suture en des créations poétiques.

Un ensemble de créations qui oscille entre le sacré et le ludique, le mystérieux et le satyrique, et qui permet de poser un nouveau regard sur les collections permanentes du musée.

Exposition temporaire du 12 avril au 20 septembre 2015. Un cycle de conférences et d'ateliers est proposé simultanément à l'exposition.

Renseignements et réservations :
02.98.40.21.18 ou contact@musee-fraise.net

NOUVEAU !

Vous pouvez dorénavant transmettre vos annonces sur le site de la commune en cliquant sur l'onglet « contact » - www.logonna-daoulas.bzh

NUMÉROS UTILES

☎ MEDECIN : Dr. BRIANT 02.98.20.70.14
☎ MEDECIN DE GARDE OU D'URGENCE : 15
☎ INFIRMIERS :
SALAÜN-CALVEZ /TOURNELLEC :
02.98.20.62.13 / 06.86.21.55.50
LAFOSSE/QUEGUINER : 02.98.20.60.62 / 06.09.27.91.70
☎ KINESITHEPEUTE : Karine LE COZ : 02.98.20.70.20
☎ TAXI: Antoine Taxi : 06.84.60.28.05
☎ PHARMACIE DE GARDE : 32.37
☎ DENTISTE DE GARDE : 02.98.90.55.77
☎ GENDARMERIE : 17 'POMPIERS LE FAOU : 18
☎ CROSS CORSEN (sauvetage en mer) : 112 ou VHF canal 16
☎ SPAC : 02 98 85 49 66
astreinte : 06 11 74 64 98 (7j/7j et 24h/24h)
☎ PÔLE SOCIAL (Place St Yves – Daoulas) : 02 98 25 84 23
☎ CLIC : accueil de Daoulas : 02 98 46 49 89
☎ Point Accueil Ecoute Jeunesse : 02 98 81 17 62
☎ Centre de Planification et d'Education Familiale :
02 98 21 80 20

► Communiqué de la Mairie

La triste réalité budgétaire de Logonna-Daoulas

L'élaboration du budget prévisionnel 2015 a permis d'étudier, dans le détail, les perspectives financières de notre commune.

Hélas, les prévisions sont bien plus sombres que nous l'avions imaginé lors de la campagne électorale.

Nous réglerons cette année les dernières factures concernant les 3 derniers investissements : la salle Kejadenn, la mairie et l'aménagement du bourg, qui nous le rappelons, auront coûté à la commune la somme de 3 600 000€ (plus de 4,4 M€ avant subventions soit 2,2 M€ pour Kejadenn, 1,7 M€ Mairie et 0,5 M€ pour l'aménagement du bourg)

Pour financer ces investissements, l'équipe précédente a fait le choix d'emprunter. Le tableau d'amortissement des prêts en cours est le suivant :

Situation au 31 décembre 2014

N° Prêt	Date versement	Date fin	Durée en mois	Taux	Type de taux	Durée résiduelle (en années)	Capital initial	Capital restant dû 31/12/2013	Capital restant dû 31/12/2014
1	déc.-03	nov.-18	180	4,15%	fixe	4,0	300 000	121 201	98 920
2	mars-04	mars-19	180	4,20%	fixe	4,3	300 000	126 892	104 818
3	juil.-04	juil.-19	180	4,00%	fixe	4,7	400 000	381 430	371 525
4	nov.-04	déc.-19	180	2,27%	fixe	5,0	200 000	93 447	79 446
5	févr.-10	janv.-25	180	3,78%	fixe	10,1	200 000	150 000	136 667
6	janv.-12	nov.-36	300	4,34%	fixe	22,0	500 000	227 503	191 581
7	nov.-12	nov.-32	240	4,78%	fixe	18,0	1 500 000	1 453 992	1 405 744
8	févr.-14	mars-44	360	2,23%	variable	29,3	700 000	0	687 593
								2 554 465	3 076 293

Pour rembourser ces emprunts, nous devons payer chaque année les sommes colossales suivantes :

N° Prêt	2015		2016		2017		2018		2019	
	Capital	intérêts	Capital	intérêts	Capital	intérêts	Capital	intérêts	Capital	intérêts
1	23 220	3 747	24 199	2 768	25 219	1 748	26 282	685	0	0
2	23 016	4 043	23 998	3 061	25 021	2 037	26 089	970	6 694	70
3	10 341	15 957	10 797	15 501	11 273	15 025	11 771	14 528	12 290	14 009
4	14 596	3 094	15 216	2 474	15 862	1 828	16 535	1 155	17 237	452
5	13 333	4 977	13 333	4 473	13 333	3 969	13 333	3 465	13 333	2 961
6	37 381	7 108	38 899	5 590	40 479	4 010	42 122	2 367	32 711	656
7	50 595	66 297	53 057	63 834	55 639	61 253	58 347	58 545	61 186	55 706
8	16 869	15 202	17 248	14 822	17 636	14 434	18 033	14 037	18 439	13 631
Total détaillé	189 351	120 424	196 747	112 524	204 463	104 304	212 512	95 751	161 891	87 485
Total général	309 775		309 271		308 767		308 263		249 376	

Pour pouvoir boucler le budget primitif 2015, il manque aujourd'hui encore environ 260 000€ ! Et pourtant, dès notre arrivée, les dépenses de fonctionnement ont été analysées avec un seul objectif : les réduire.

Les dépenses inutiles ont été supprimées, la mise en concurrence est devenue systématique, les nombreux contrats ont été épluchés et renégociés : téléphonie, gaz, extincteurs, impression,Chaque ligne de la section de fonctionnement du budget primitif 2015 a été étudiée pour être calibrée au strict nécessaire.

En parallèle, sont apparues de nouvelles dépenses : les Temps d'activités Périscolaires, les coûts d'exploitation des nouveaux équipements (contrats ascenseurs 3000€/an, électricité Kejadenn 15 000 €/an pour exemples).

(suite au verso)

De plus, le désengagement de l'Etat entraîne une réduction régulière sans précédent de nos dotations estimée à 200 000€ en 4 ans. Ce désengagement se traduit également au niveau de l'instruction du droit des sols (les permis de construire), qui ne sera plus réalisée gratuitement par les services de la Direction des Territoires et de la Mer.

Plus simplement, les économies que nous avons pu dénicher sont aussitôt englouties par de nouvelles charges et ne peuvent compenser la réduction de nos dotations.

Qu'en est-il des investissements de l'équipe d'Hervé BRIANT ? En 2014, la nouvelle équipe municipale a réalisé 30 000€ d'investissement dont le remplacement de la chaudière de la bibliothèque datant de 1974 et le revêtement du parking de l'école.

Le budget d'investissement 2015 pourrait faire sourire si la situation n'était pas si dramatique : 55 000€ de décisions « nouvelle municipalité » auxquels il convient de rajouter les études obligatoires du Plan Local d'Urbanisme et du schéma directeur des eaux pluviales, le reste à payer pour les investissements décidés par Françoise PERON. Que faisons-nous avec ces 55 000€ (la moitié moins que le montant annuel des intérêts d'emprunts restitués aux banques, soit 1,5% des investissements précédents) ? Cet argent va essentiellement servir à remplacer la cuve à fioul de la bibliothèque, à changer le photocopieur de l'école devenu obsolète, à remplacer les imprimantes de la mairie pour 2 nouveaux photocopieurs dans le but de supprimer les frais de cartouches d'encre (3 000€ en 2014) et de répondre aux attentes de la Trésorerie en dématérialisant nos factures, à acquérir du petit matériel pour les services techniques afin de limiter le recours aux entreprises extérieures au strict minimum. Enfin, une provision de 20 000€ pour faire face aux imprévus.

C'est avec une infinie déception que nous sommes contraints de renoncer aux projets que nous avons envisagés dans un premier temps : la réfection des voies communales dont celle menant à Irvillac et au centre nautique pour lesquelles il était urgent d'intervenir, les équipements pour l'école comme les vidéos projecteurs et le mobilier, les aménagements de sécurité, pour ne prendre que ces illustrations.

En d'autres termes, nous n'avons que 2 choix possibles :

- soit renoncer, faute de financement, à la maintenance et à la conservation de notre patrimoine, ce qui aura pour effet d'alourdir considérablement la facture pour la remise en état lorsque celle-ci deviendra urgente et incontournable,
- soit recourir à l'emprunt et aggraver une situation déjà périlleuse en accélérant la spirale du surendettement, risquant ainsi de ne plus pouvoir payer nos dettes dans les prochaines années.

Alors comment faire pour trouver 260 000€ ? La minorité vous répondra : c'est facile, il n'y a qu'à vendre l'ancienne mairie, les autres bâtiments et la réserve foncière de Kerjean. Sauf qu'à aucun moment durant leur mandat, cette équipe n'a entamé les démarches pour récupérer cet argent avant de le dépenser ! Il nous faudrait maintenant vendre le terrain de Kerjean à un marchand, puisque nous ne pouvons assurer la maîtrise d'ouvrage faute de budget, qui pourra en faire ce qu'il veut, certes dans le cadre du PLU.

Acculés, nous devrions nous précipiter pour trouver un acheteur pour des bâtiments dans un état plus que discutable, à la limite du vendable : l'ancienne mairie, la maison Kerneis (l'ancienne poste), l'appartement au-dessus de la boulangerie, l'ancien Crédit Maritime,... pour nous sauver de la faillite et repartir ainsi du bon pied. Nous ne sommes pas naïfs, ce ne sont pas ces cessions qui nous sortiront de l'ornière dans laquelle nous nous trouvons. De plus, la conjoncture n'est absolument pas favorable pour ce type d'opérations. Nous prétendons penser nos investissements, monter des projets cohérents, compatibles avec notre environnement et les attentes de nos concitoyens qui ne sont pas venus habiter à Logonna Daoulas par hasard.

Alors oui, nous allons vendre très probablement une partie de ce patrimoine parce que nous ne pouvons pas faire autrement. Les recettes ainsi récupérées, de l'ordre de 300 000 ou 400 000 euros, serviront à remettre en état nos routes et chemins, à remplacer notamment les toitures de la bibliothèque et du cabinet médical en fin de vie, à mettre en œuvre une politique de maintenance et d'entretien qui avait, ces dernières années, disparu à Logonna.

Comme le confirme notre trésorier payeur, la situation financière est doublement compliquée : nous avons affaire à une dette jeune et conséquente. Les années 2016 et 2017 s'annoncent tout aussi difficiles ! Cela va donc durer : le mandat très certainement et probablement les mandats suivants. En effet, les nouveaux bâtiments vont entraîner, dans les prochaines décennies des frais de mise aux normes, de réfection, de réparation. L'école va continuer de vieillir tout comme les chaussées et les matériels. Le contexte national de restriction des dotations va également s'inscrire dans la durée. Un constat peu réjouissant pour le futur !

C'est pour toutes ces raisons que les conseillers municipaux de la majorité ont choisi la moins mauvaise des solutions à leurs yeux : augmenter de 10% les taux d'imposition de la part communale pour augmenter les recettes de 100 000 € et contracter de nouveau un emprunt d'environ 160 000€. Cette décision s'est prise dans la douleur, contraints et forcés d'assumer les conséquences des choix de nos prédécesseurs.

Ces explications, nous vous les devons. Aussi, pour répondre à vos légitimes interrogations, nous organiserons, vendredi 10 avril prochain, une réunion publique à la salle Kejadenn. En attendant ces échanges, nous rendrons accessibles la totalité du budget primitif 2015 sur le site internet de la commune afin que chaque habitant puisse se faire sa propre idée de la situation.

Les élus de la majorité